



Le congrès CGT-INRA, réuni à Lyon le 13 Octobre 2016, se félicite de la mobilisation massive des personnels INRA à tous les niveaux contre la mise en place de cette prime individualisée à la tête du client. Sa mise en place ne pourrait qu'accentuer les divisions entre personnels, déjà confrontés à des situations inégalitaires en lien avec la faiblesse des recrutements et du financement pérenne, et mener à la dislocation des collectifs de travail indispensables à l'activité de recherche, en accentuant les effets déjà provoqués par la PES/PEDR. Cette prime, en instituant des « groupes de fonctions », est aussi une arme contre le statut, des agents d'un même grade pouvant avoir des primes largement différentes... en fonction de leur fonction.

Cette mobilisation a fait que, contrairement à ce que l'administration laisse croire dans certains centres, le RIFSEEP n'est toujours pas mis en place, et ne pourra de toute façon être mis en place à la date initialement prévue du 1er Janvier 2017 !

On entre maintenant dans une nouvelle phase. Le MESR a annoncé en Juillet son intention de ne pas demander d'exemption des personnels ITA et ITRF, contrairement à tous ses engagements précédemment pris sous la pression des personnels, en particulier INRA. Il a donné pour argument une revalorisation notable des primes ITA avant passage au RIFSEEP, mais même les zéloteurs patentés du RIFSEEP sont obligés de constater que c'est de l'effet d'annonce. Des primes plus importantes, même si elles pourraient être appréciables, ne changeraient d'ailleurs rien à la philosophie du RIFSEEP, basée sur une baisse des rémunérations d'une majorité d'agents pour qu'une minorité puisse toucher plus.

La Direction Générale de l'INRA, elle, va vraisemblablement tenter une approche prétendument plus « sociale » comme le nouveau PDG P. Mauguin l'a indiqué : RIFSEEP oui, mais dans l'équité et la transparence... Soit une prime inégalitaire « équitable ». L'axe probable de la Direction serait de faire correspondre les groupes de fonctions imposés par le RIFSEEP pour attribuer sa part fixe, l'IFSE (Indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise) ... avec les grades actuels. Ce qui est exactement à l'opposé de ce qu'exige le MESR : que les fonctions soient l'élément de classement des

La CGT-INRA s'est largement investie pour que toutes les instances (Comité Technique INRA et Ministériel, Conseil Scientifique National, Conseils de Départements et de Centres, CHSCT) prennent position contre la mise en place du RIFSEEP. Elle a également été partie prenante de la pétition signée par 106 Directeurs d'unité, et a toujours recherché à maintenir l'unité entre les 4 organisations syndicales de l'INRA dès lors que celle-ci procédait d'un accord net sur la revendication d'exemption du RIFSEEP pour les ITA. Combinée aux problèmes rencontrés par le gouvernement pour faire passer sur la loi Travail face à l'unité intersyndicale, cette mobilisation a forcé le gouvernement à retarder son plan de mise en œuvre du RIFSEEP dans la Recherche et l'Enseignement Supérieur.

agents et non plus le grade. Par ailleurs, même si le MESR acceptait au départ, il est facile de changer les critères une fois le RIFSEEP mis en place et de revenir à des critères basés sur les fonctions. Concernant la part variable, le CIA (Complément indemnitaire d'activité), la DG semble avoir tenu compte de la mobilisation des DU, et indique que les DU n'auraient aucune responsabilité là-dedans.

La CGT-INRA alerte tous les personnels «Equitable » ou pas, CIA ou pas, le RIFSEEP reste une arme de mise en concurrence des personnels ! Rien n'est définitivement joué, nous pouvons continuer à les faire reculer !

En effet, pour que le RIFSEEP soit applicable, l'adhésion des ITA des EPST doit être d'abord votée au Comité Technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche... dont la réunion adhoc n'est toujours pas convoquée à la mi-octobre, puis ensuite être soumise au vote du Comité Technique de l'INRA.

- **Comme l'accueil intersyndical « carton rouge » du PDG sur le centre de Rennes l'a montré, la mobilisation est intacte.**
- **Le congrès de la CGT-INRA appelle les personnels à se mobiliser massivement dans tous les centres prévus sur la tournée du PDG pour lui faire savoir de la même manière leur refus du RIFSEEP.**
- **De plus, le Congrès de la CGT-INRA se prononce pour une mobilisation simultanée, en intersyndicale, des personnels au plan national en Novembre pour s'adresser au MESR et au PDG de l'INRA.**

Le ministère de l'Enseignement supérieur Recherche a confirmé le 20 octobre que le RIFSEEP ne sera pas appliqué en janvier 2017 comme initialement prévu mais « pourrait » l'être en septembre 2017 : LA MOBILISATION PAIE ! Continuons comme à Rennes, en Avignon, ensemble, avec toutes les organisations syndicales INRA, à nous dresser contre le RIFSEEP.